



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DES
MASSEURS
KINÉSITHÉRAPEUTES
RÉÉDUCATEURS

11 - ORGANISATION
FÉDÉRALE

C) 40^{ème} CONGRES
REIMS - 2003

Objet : Motions votées
Lors du Congrès de Reims

DESTINATAIRES

Bureaux des Syndicats
Conseillers Fédéraux

Circulaire n° S-2003-131

Paris, le 22 Octobre 2003

Chère Consœur, Cher Confrère,

Je vous prie de trouver, ci-joint, les motions votées lors du 40^{ème} Congrès Administratif Ordinaire de la F.F.M.K.R. qui s'est tenu à Reims les 18, 19 et 20 Octobre 2003.

MOTION N° 1

Le 40^{ème} Congrès Administratif Ordinaire de la F.F.M.K.R. de REIMS, mandate le Bureau Fédéral pour organiser un groupe de travail piloté par Alain POIRIER qui, en collaboration avec les syndicats départementaux, travaillera sur une véritable réforme des statuts et du Règlement Intérieur, réforme qui sera proposé au 41^{ème} Congrès Administratif Ordinaire de la F.F.M.K.R. de Toulouse en 2004

POUR	CONTRE	ABSTENTION	ABSENT AU MOMENT DU VOTE
3.317	0	0	699

MOTION N° 2

La F.F.M.K.R. exige que les institutions non agréées par le Ministère de la Santé, ne puissent en aucun cas, former des personnes non soignantes, non diplômées en santé, à des diplômes qui portent la mention santé. Ces personnes seraient en concurrence sur le champ d'exercice des masseurs kinésithérapeutes et réaliseraient des pratiques illégales, où qualité et sécurité ne seraient pas respectées. Seuls des professionnels ayant suivi un cursus de formation validé dans et par une Institution de santé, peuvent prétendre, dans le cadre de la formation continue, accéder à ce type de dispositif.

POUR	CONTRE	ABSTENTION	ABSENT AU MOMENT DU VOTE
2.191	0	103	1.722

24, rue des Petits Hôtels
75010 PARIS

Tél : 01.44.83.46.00

Fax : 01.44.83.46.01

Minitel 36 15 KINE

Internet : www.ffmkr.org

MOTION 3

Le 40^{ème} Congrès Administratif Ordinaire de la F.F.M.K.R. de REIMS, s'oppose à tout rétablissement d'un système comptable de régulation de l'activité individuelle. Il mandate les représentants fédéraux pour engager la négociation d'un système pertinent de suivi et de régulation médicalisée de l'activité individuelle en se basant sur :

- l'amélioration et la pédagogie sur le B.D.K. et la fiche de synthèse,
- la mise en place de références de pratique professionnelle, élaborées et approuvées par la profession et validées par la communauté scientifique.

MOTION VOTEE A L'UNANIMITE



Enregistrée
sous le
numéro
13.366

MOTS CLEFS

40 ^{ème} CONGRES	REIMS 2003	MOTIONS		
---------------------------	------------	---------	--	--



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DES
MASSEURS
KINÉSITHÉRAPEUTES
RÉÉDUCATEURS

MOTION 4

Le 40^{ème} Congrès Administratif Ordinaire de la F.F.M.K.R. de REIMS mandate les représentants fédéraux pour participer à la mise en place d'une formation continue obligatoire, non sanctionnable, indemnisée et gérée par la profession.

MOTION VOTÉE A L'UNANIMITÉ

MOTION 5

Le 40^{ème} Congrès Administratif Ordinaire de la F.F.M.K.R. de REIMS, mandate les représentants fédéraux :

- pour confirmer la poursuite d'actions judiciaires sélectionnées de défense du massage,
- pour faire la promotion du massage de bien être auprès des masseurs kinésithérapeutes et du grand public,
- pour agir au niveau des ministères concernés, afin qu'ils prennent et confirment les dispositions réglementaires qui s'imposent.

MOTION VOTÉE A L'UNANIMITÉ

Je vous prie de croire, Chère Consœur, Cher Confrère, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Alain BERGEAU
Premier Secrétaire Général

24, rue des Petits Hôtels
75010 PARIS

Tél : 01.44.83.46.00

Fax : 01.44.83.46.01

Minitel 36 15 KINE

Internet : www.ffmkr.org



Enregistrée
sous le
numéro
13.366

MOTS CLEFS

40 ^{ème} CONGRES	REIMS 2003	MOTIONS		
---------------------------	------------	---------	--	--